



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 09 DECEMBRE 2021

Le 09 décembre 2021 à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 02 décembre 2021, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

Etaient présents :

Patrick CALLAIS, Cécile GALHAUT, William GUILLARD, Marie LE COUSIN, François CRAMILLY, Marie-Claude BEAUFILS, Jean Pierre MOURIER, Céline DURVICQ, Daniel ROUSSEL, Réjan SAUPIN, François LANGLOIS, Christian LETEURTRE, Josiane POINFOUX, Rachel FOUCCART, Jean-Marie GILLE, Sandrine LECLERC, Paul BONMARTEL, Karine CHERON, Monique COURSELLE, Vincent SGARLATA, Patricia LEFEBVRE, Jonathan NOEL

Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :

Elisabeth BIDEAUX à Christian LETEURTRE, Sophie LOQUIN à Rachel FOUCCART, Béatrice TASSERY à Marie-Claude BEAUFILS, Juan Carlos VEGAS à Monique COURSELLE,

Absent(s) :

Charles LENOIR

formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Christian LETEURTRE est nommé secrétaire de séance.

Nombre de membres	
En Exercice	27
Présents	22
Qui ont pris part à la délibération	26
Pour	26
Contre	0
Abstention(s)	0
Non votant(s)	0

DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

*Si vous entendez contester la présente décision, vous pouvez saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les **DEUX MOIS** à partir de sa notification.*

Vous pouvez également saisir le Maire d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivants la réponse. L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite.

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS VILLE - CM/21/175

Il est rappelé au Conseil que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois des collectivités et de leurs établissements sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

La mise à jour du tableau des emplois est rendue nécessaire du fait de plusieurs actualités RH :

- o De façon à permettre la nomination des agents proposés à l'avancement de grade au titre de l'année 2022 conformément aux Lignes Directrices de Gestion RH, il est proposé de mettre à jour le tableau des emplois comme suit :

Grades ou cadres d'emploi	Catégorie	Effectifs Budgétaires	Total
Adjoint administratif	C	-2 (temps complet)	8
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	+2 -1 (temps complet)	7
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	+1 (temps complet)	9

Grades ou cadres d'emploi	Catégorie	Effectifs Budgétaires	Total
Adjoint d'animation	C	-1 (temps complet)	15
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	+ 1 (temps complet)	1

Grades ou cadres d'emploi	Catégorie	Effectifs Budgétaires	Total
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	-1 (temps complet)	3
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	+1 (temps complet)	3

Grades ou cadres d'emploi	Catégorie	Effectifs Budgétaires	Total
Agent spécialisé principal 2 ^{ème} classe des écoles	C	-1 (temps complet)	1
Agent spécialisé principal 1 ^{ère} classe des écoles	C	+1 (temps complet)	5

Concernant les emplois permanents occupés par des agents titulaires de la fonction publique :

- Suite à la régularisation administrative d'un emploi mutualisé entre la Ville et le CCAS pour la clarification des missions respectives
 - Affectation d'1 agent à 50%
- Suite à la régularisation administrative d'un emploi mutualisé entre la Ville et le CCAS pour la clarification des missions respectives
 - Affectation d'1 agent à 80%
- Suite à une restructuration du CCAS, transfert d'un agent du CCAS à la Ville
 - + 1 Adjoint administratif principal 2^{ème} classe – catégorie C – filière administratif - temps complet
- Création de deux postes d'Adjoint d'animation (stagiairisation de deux animateurs contractuels) :
 - +2 Adjoint d'animation – catégorie C – filière Animation - temps complet

Concernant les emplois permanents occupés par des contractuels permanents :

- Suppression de deux postes d'Adjoint d'animation du tableau des emplois permanents occupés par des contractuels permanents (stagiairisation de deux animateurs contractuels) :
 - -2 Adjoint d'animation – catégorie C – filière Animation - temps complet

Par conséquent, il est soumis au Conseil municipal le tableau des emplois global mis à jour au regard des modifications sus-mentionnées, en différenciant :

- le tableau des emplois permanents occupés par des fonctionnaires
- celui des emplois permanents occupés par des agents contractuels permanents
- celui des emplois non permanents occupés par des agents contractuels non permanents (renforts ponctuels et contrats estivaux)

EMPLOIS OCCUPES PAR DES AGENTS TITULAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE

catégorie	grade	nombre de postes ouverts	quotité horaire
FILIERE ADMINISTRATIVE			
A	Attaché	1	TC
A	Attaché principal	1	TC
total du cadre d'emploi des Attachés territoriaux: 2			
B	Rédacteur	3	TC
B	Rédacteur principal 2ème classe	2	TC
B	Rédacteur principal 1ère classe	1	TC
total du cadre d'emploi des Rédacteurs territoriaux: 6			

C	Adjoint administratif	8	TC
C	Adjoint administratif principal 2ème classe	8	TC
C	Adjoint administratif principal 1ère classe	9	TC
total du cadre d'emploi des Adjointes administratifs : 25			
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE			33

FILIERE TECHNIQUE				
A	Ingénieur principal	1	TC	
total du cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux : 1				
B	Technicien territorial	1	TC	
B	Technicien principal 1ère classe	2	TC	
total du cadre d'emploi des Techniciens territoriaux : 3				
C	Adjoint technique	34	33 à TC, 1 à 30h	
C	Adjoint technique principal 2ème classe	3	TC	
C	Adjoint technique principal 1ère classe	3	TC	
total du cadre d'emploi des Adjointes techniques : 40, dont 1 à 30h				
C	Agent de maîtrise	3	2 TC et 1 TNC (50%)	
C	Agent de maîtrise principal	4	TC	
total du cadre d'emploi des Agents de maîtrise : 7 dont 1 TNC (50%)				
TOTAL FILIERE TECHNIQUE			51	dont 1 à 30h et 1 (50%)

FILIERE ANIMATION				
B	Animateur	1	TC	
B	Animateur principal 2ème classe	2	TC	
B	Animateur principal 1ère classe	2	1 TC et 1 TNC (80%)	
total du cadre d'emploi des Animateurs territoriaux : 5 dont 1 TNC (80%)				
C	Adjoint d'animation	17	TC	
C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	1	TC	
C	Adjoint d'animation principal 1ère classe	1	TC	
total du cadre d'emploi des Adjointes d'animation : 19				
TOTAL FILIERE ANIMATION			24	dont 1 TNC (80%)

FILIERE MEDICO SOCIALE			
A	Assistant socio-éducatif	1	TC
total du cadre d'emploi des Assistants territoriaux socio-éducatifs : 1			
A	Educateur de Jeunes Enfants	1	TC
total du cadre d'emploi des Educateurs territoriaux de Jeunes Enfants : 1			

C	Agent spécialisé principal 2ème classe des écoles	1	TC
C	Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles	5	TC
total du cadre d'emploi des ATSEM : 6			
TOTAL FILIERE MEDICO SOCIALE			8

FILIERE CULTURELLE				
A	Bibliothécaire	1	TC	
total du cadre d'emploi des Bibliothécaires : 1				
B	Assistant de conservation principal de 1ère classe	1	28h	
total du cadre d'emploi des Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothécaires : 1 à 28h				
C	Adjoint du patrimoine	1	1 à TC	
C	Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	1	TC	
total du cadre d'emploi des Adjoints du patrimoine : 2				
TOTAL FILIERE CULTURELLE			4	Dont 1 à 28h

FILIERE SECURITE			
C	Gardien brigadier	3	TC
C	Brigadier chef principal	4	TC
total du cadre d'emploi des Agents de PM : 7			
TOTAL FILIERE SECURITE			7
TOTAL TOUTES FILIERES CONFONDUES			127

EMPLOIS PERMANENTS OCCUPES PAR DES AGENTS CONTRACTUELS PERMANENTS

catégorie	grade	nombre de postes ouverts	quotité horaire
FILIERE ADMINISTRATIVE			
A	Attaché	1	TC
A	Attaché principal	1	TC
total du cadre d'emploi des Attachés territoriaux : 2			
C	Adjoint administratif	4	TC
C	Adjoint administratif principal 2ème classe	0	TC
C	Adjoint administratif principal 1ère classe	1	TC
total du cadre d'emploi des Adjoints administratifs : 5			
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE			7

FILIERE TECHNIQUE			
A	Ingénieur	0	TC
A	Ingénieur principal	0	TC

total du cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux: 0			
B	Technicien territorial	0	TC
B	Technicien principal 2ème classe	0	TC
B	Technicien principal 1ère classe	0	TC
total du cadre d'emploi des Techniciens territoriaux: 0			
C	Adjoint technique	3	TC
C	Adjoint technique principal 2ème classe	0	TC
C	Adjoint technique principal 1ère classe	0	TC
total du cadre d'emploi des Adjoints techniques : 3			
C	Agent de maîtrise	0	TC
C	Agent de maîtrise principal	0	TC
total du cadre d'emploi des Agents de maîtrise : 0			
TOTAL FILIERE TECHNIQUE			3

FILIERE ANIMATION			
B	Animateur	0	TC
B	Animateur principal 2ème classe	0	TC
B	Animateur principal 1ère classe	0	TC
total du cadre d'emploi des Animateurs territoriaux : 0			
C	Adjoint d'animation	5	TC
C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	0	TC
C	Adjoint d'animation principal 1ère classe	1	TC
total du cadre d'emploi des Adjoints d'animation : 6			
TOTAL FILIERE ANIMATION			6

FILIERE MEDICO SOCIALE			
A	Assistant socio-éducatif	0	TC
total du cadre d'emploi des Assistants territoriaux socio-éducatifs : 0			
A	Educateur de Jeunes Enfants 2ème classe	0	TC
total du cadre d'emploi des Educateurs territoriaux de Jeunes Enfants : 1			
C	Agent spécialisé principal 2ème classe des écoles	0	TC
C	Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles	0	TC
total du cadre d'emploi des ATSEM : 0			
TOTAL FILIERE MEDICO SOCIALE			0

FILIERE CULTURELLE			
A	Bibliothécaire	0	TC
total du cadre d'emploi des Bibliothécaires : 0			

B	Assistant de conservation principal de 1ère classe	0	TC	
total du cadre d'emploi des Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothécaires : 0				
C	Adjoint du patrimoine	1	28h	
C	Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	0	TC	
C	Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	0	TC	
total du cadre d'emploi des Adjoints du patrimoine : 1				
TOTAL FILIERE CULTURELLE				1 28h

TOTAL AGENTS CONTRACTUELS PERMANENTS TOTAL TOUTES FILIERES CONFONDUES	17
--	-----------

EMPLOIS NON PERMANENTS OCCUPES PAR DES AGENTS CONTRACTUELS NON PERMANENTS

catégorie	grade de rattachement	nombre de postes ouverts	quotité horaire	
FILIERE ADMINISTRATIVE				
C	Adjoint administratif	3	TC	
total du cadre d'emploi des Adjoints administratifs : 3				
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE				3

FILIERE TECHNIQUE				
C	Adjoint technique	8	TC	
total du cadre d'emploi des Adjoints techniques : 8				
TOTAL FILIERE TECHNIQUE				8

FILIERE ANIMATION				
C	Adjoint d'animation	9	TC	
total du cadre d'emploi des Adjoints d'animation : 9				

TOTAL FILIERE ANIMATION	9
TOTAL AGENTS CONTRACTUELS NON PERMANENTS TOUTES FILIERES CONFONDUES	20

Il est donc proposé au Conseil Municipal de fixer et d'adopter le tableau des emplois nécessaires au fonctionnement des services de la Ville tel que présenté ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU l'avis du Comité Technique du 9 décembre 2021,

VU le tableau des emplois mis à jour dans la délibération CM/21/131 du 10 novembre 2021,

VU le rapport de Monsieur le Maire,

DECIDE d'abroger les délibérations précédentes en matière de tableau des emplois et d'adopter les modifications du tableau des effectifs telles que présentées ci-dessus

DIT que les crédits nécessaires sont disponibles au chapitre budgétaire correspondant (012)

CHARGE Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette délibération.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait au Trait et certifié exécutoire
le 10 décembre 2021

**Patrick CALLAIS,
MAIRE**

